



Coefficient salaire vendeuse

Par **marlinkin**, le **26/09/2013** à **11:47**

Bonjour,
Je me pose la question de savoir quel est mon coefficient en tant que salariée. Voila j'ai commencé mon apprentissage en bac pro commerce en 2008, j'ai donc obtenu mon bac pro commerce en 2010, aujourd'hui je suis vendeuse en pâtisserie chocolaterie depuis juin 2012, boutique que je tiens seul puisque mon patron a deux points de vente, je me demande donc a quel coefficient je dois appartenir en vue de mon diplôme, mon expérience et mes responsabilités. Merci pour vos réponses, cordialement

Par **DSO**, le **29/09/2013** à **15:48**

Bonjour,
Il est difficile de vous répondre car il existe plusieurs conventions collective dans ce secteur, mais vous trouverez la réponse dans votre convention collective disponible sur internet (site legifrance).
Cordialement,
DSO